

## Bienvenue à Bio Calédonia !

Ce livret d'accueil est fait pour vous accueillir au mieux dans l'association en répondant aux questions suivantes :

- 1. Bio Calédonia qu'est-ce que c'est ?**
- 2. Et Bio Pasifika alors ?**
- 3. Quel est mon rôle en tant qu'adhérent et qu'est-ce qu'un Groupe Local ?**
- 4. Les documents utiles**
- 5. Contacts équipe salariée**

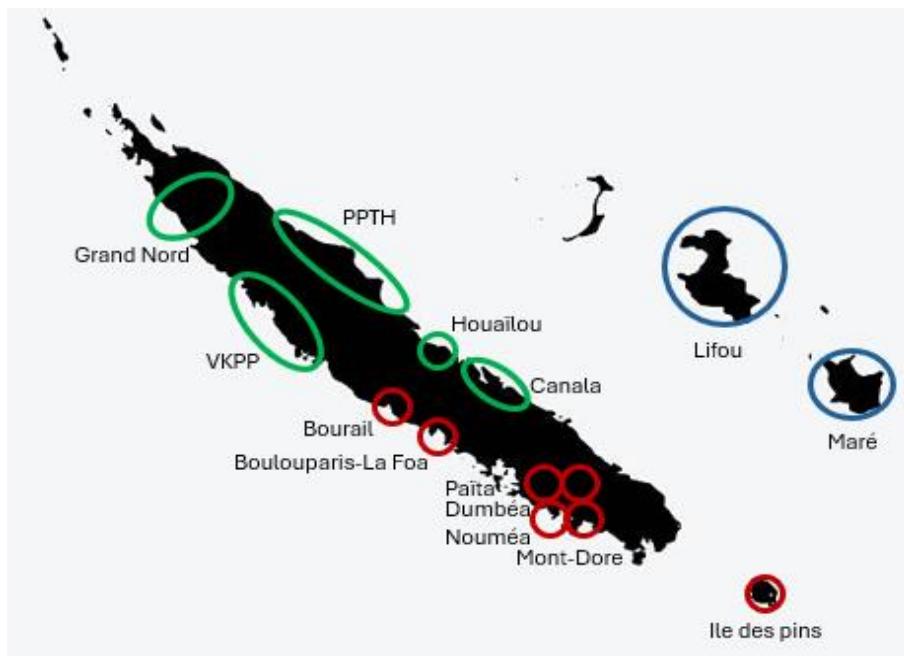
N'hésitez pas à échanger en complément avec d'autres adhérents et l'équipe salariée.

Bonne lecture !



## 1. Bio Calédonia qu'est-ce que c'est ?

L'association Bio Calédonia a été créée en 2009, pour oeuvrer au développement de l'agriculture biologique<sup>1</sup> en Nouvelle-Calédonie. Elle compte en 2025 **plus de 200 membres adhérents** (des producteurs, des consommateurs, des distributeurs...), répartis sur l'ensemble du territoire en **14 Groupes Locaux (GL)** comme illustrés sur la carte ci-dessous :



Accompagnés d'une équipe salariée de 5 personnes (1 animateur/rice par province ainsi qu'une coordinatrice et directrice), les membres de l'association participent pleinement aux missions de Bio Calédonia :

- **l'animation du réseau** d'adhérents partageant autour du bio ;
- **la sensibilisation au bio**, la participation au **développement de l'agriculture biologique** ;
- **l'accompagnement de producteurs à la labellisation** de leurs productions en « Bio Pasifika », et à la valorisation/**promotion du label**

Bio Calédonia labellise effectivement, **principalement dans une optique de valorisation sur le marché (commercialisation)**, des producteurs et transformateurs locaux pour un ou plusieurs types de production : végétale, animale, apicole ou transformation (produits agricoles transformés). L'objectif principal est de **labelliser des productions brutes ou transformées à vocation alimentaire afin de nourrir les calédoniens**, même si de manière subsidiaire d'autres types de produits peuvent être labellisés. En effet, Bio Calédonia labellise du matériel végétal de type semence et plant pour garantir des pratiques biologiques tout au long de la chaîne de production. Elle labellise également des produits transformés à vocation non-alimentaires tels que les huiles essentielles et eaux florales, les huiles végétales, les produits de la ruche et les fibres et textiles végétales. Les produits cosmétiques en sont exclus.

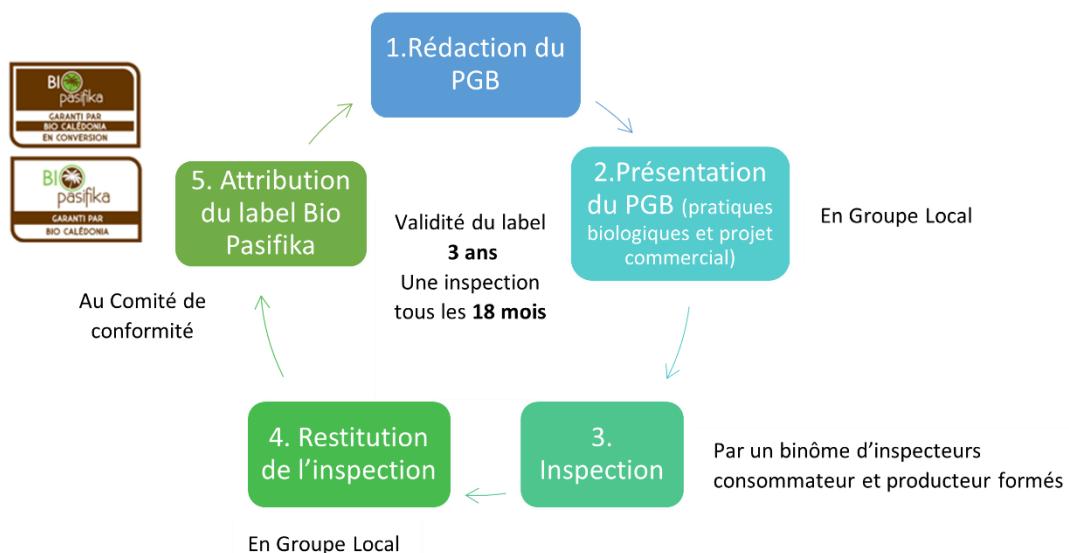
<sup>1</sup> Agriculture biologique : « Système de production qui maintient et améliore la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets adverses. L'agriculture biologique allie tradition, innovation et science au bénéfice de l'environnement commun et promeut des relations justes et une bonne qualité de vie pour tous ceux qui y sont impliqués. » - IFOAM (Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique

## 2. Et Bio Pasifika alors ?

Ce label, basé sur la **Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB)**, est reconnu par la Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique et utilisé par de nombreux pays du Pacifique sous l'égide de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (PoetCom). En Nouvelle-Calédonie, le label a été reconnu comme signe d'identification de la qualité et de l'origine par une loi de pays de 2017 et Bio Calédonia comme son organisme de certification. A ce titre, **les mentions « bio » ou « biologique » ne sont utilisables pour les produits locaux que s'ils ont reçus le label Bio Pasifika délivré par Bio Calédonia.**

Comment marche cette labellisation Bio Pasifika ? Via un **Système Participatif de Garantie (SPG)**. Né dans les années 70, il en existe aujourd'hui plus de 320 dans le monde.

Voici comment fonctionne le SPG de Bio Calédonia :



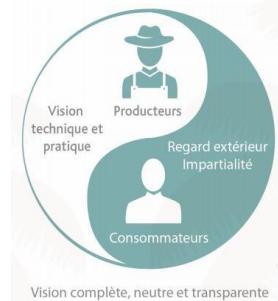
\*PGB=Plan de Gestion Bio -> détaille les pratiques d'un producteur

Ensuite, si le label est attribué au producteur, il est **valable 3 ans** avec une « inspection » intermédiaire à 18 mois. A la fin de ces 3 ans, le label doit être renouvelé et passer à nouveau devant le Comité De Conformité (CDC), qui est composé de partenaires techniques ainsi que de représentants de producteurs et consommateurs adhérents à Bio Calédonia. Ainsi, **la procédure de labellisation repose en grande partie sur l'implication bénévole et collective des adhérents**, qui sont **formés pour devenir des « inspecteurs »** (1 journée de formation gratuite). Tout au long, les adhérents sont accompagnés par l'équipe salariée.

A côté du SPG, Bio Calédonia a mis en place un système de garantie par Audit (SGA) qui est une autre forme de labellisation pour répondre aux particularités des industries de la transformation agroalimentaire. L'inspection est alors réalisée par un tiers agréé (AFNOR), accompagnée par un binôme producteur-consommateur adhérent de l'association. Le dossier est ensuite transmis au CDC, qui reste l'entité délivrant le label.

### 3. Quel est mon rôle en tant qu'adhérent et qu'est-ce qu'un Groupe Local ?

Lorsqu'il adhère, le producteur ou consommateur choisit le Groupe Local (regroupement d'adhérents par zone géographique) auquel il veut être affilié. Les GL se réunissent principalement dans le cadre de la procédure de labellisation où les adhérents sont essentiels.



**En dehors de la labellisation, les adhérents dans leurs groupes locaux peuvent aussi participer à la vie de l'association et au développement de l'agriculture biologique à travers de nombreux événements et aux côtés de l'équipe salariée : ateliers de partage, d'entraide, évènements de sensibilisation, marchés, etc.**

**Ainsi, toute personne ayant la « fibre bio » peut trouver une manière de contribuer au développement de l'agriculture biologique au sein de Bio Calédonia.**

Les adhérents partagent :

- Des valeurs de respect de l'environnement, des animaux et de l'humain
- Un engagement,
- Une vision de partage, d'entraide, d'apprentissage continu

**Bio Calédonia se base sur un mode de fonctionnement conjuguant responsabilité collective et implication de chacun !**



#### Pourquoi adhérer à l'association ?

Contribuer au développement de l'agriculture biologique

S'entourer d'un réseau de producteurs et consommateurs engagés

Donner et recevoir des connaissances dans ce réseau diversifié

## 4. Les documents utiles

<b>Via notre site internet <a href="http://agriculturebio.nc">agriculturebio.nc</a></b>	<b>Documents et informations utiles sur le bio en général :</b> qu'est-ce que le bio, quels avantages, comment produire en bio ?
	<b>Documents liés à la labellisation Bio Pasifika :</b> NOAB, Guide de lecture régional de la NOAB et guides de lectures locaux Bovin, Apicole et Avicole, PGB, Kit de l'inspecteur et liste des intrants utilisables en agriculture biologique, Grilles d'inspection...
	<b>Documents clés de l'association :</b> Statuts, Charte des valeurs, PVs d'Assemblée Générales, Feuille de route

## 5. Contacts équipe salariée Bio Calédonia

- Alizée, Directrice : 79.34.21 direction@biocaldonia.nc
- Agathe, Coordinatrice : 79.20.45 coordination@biocaldonia.nc
- Ophélie, Animatrice Nord : 75.73.15 [nord@biocaldonia.nc](mailto:nord@biocaldonia.nc)
- AnneSo, Animatrice Sud : 74.78.15 [sud@biocaldonia.nc](mailto:sud@biocaldonia.nc)
- Fred, Animateur Iles : 78.74.13 [mare@biocaldonia.nc](mailto:mare@biocaldonia.nc)

